Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge,

Alterspflege und Altersversicherung

Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter

Band: 4 (1926)

Heft: 2

Rubrik: Altersfürsorge = Assistance aux vieillards

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

lement par une augmentation de frs. 82.000 (622.000 à frs. 704.000). Le déficit qui doit être comblé par des rentrées exceptionnelles, telles que legs, dons extraordinaires, subventions, etc., s'élève à frs. 270,000, respectivement 230.000 en 1924.

L'augmentation du nombre des assistés qui a passé de 7.931 à 9,600, prouve bien qu'avec le développement graduel de la Fondation, les exigences de l'assistance individuelle ont pris une proportion extraordinaire, et les demandes toujours plus nombreuses ont entraîné la triste conséquence de faire abaisser le taux des indemnités accordées. La moyenne de celles-ci a passé de frs. 105.— par an, à frs. 101.—.

Il est vrai que cette diminution du taux des allocations est restreinte et que cette mesure n'a dû être prise que par un petit nombre de comités cantonaux. Elle est cependant un symptôme alarmant, et seule la participation officielle sera capable de parer aux exigences présentes.

Les subsides accordés à des asiles de vieillards et ceux destinés à des buts analogues (v. tab. 4, p. 46), se ressentent encore de la diminution qu'ils ont subie l'an dernier; ils resteront déficitaires aussi longtemps que l'assurance-vieillesse légale ne déchargera pas les comités cantonaux d'une partie importante de leur assistance individuelle. Ces comités auront alors la tâche de veiller à ce que des vieillards qui ne pourront trouver asile dans une famille, puissent être reçus à des prix abordables dans de bonnes maisons de retraite, et que celles-ci disposent en suffisance des places nécessaires.

_վիսատանանանի անդարանան անձայան անձայա Altersfürsorge. Hssisiunce und der Arbeitslosen.

Das Eidg. Arbeitsamt hat auf Ende Januar d. J. eine Erhebung über den Altersaufbau der Stellensuchenden durchgeführt; es ist vorgesehen, diese Erhebung halbjährlich zu wieder-Insgesamt wurden Altersangaben von 20,206 Stellensuchenden gemeldet, während Ende Januar bei den Arbeitsämtern und einbezogenen Facharbeitsnachweisen 22,080 Stellensuchende angemeldet waren. Eine weitgehende Auswertung der Ergebnisse der Altersstatistik wird erst möglich sein, wenn eine Reihe von Erhebungen vorliegen wird. Von den durch die Erhebung erfaßten Arbeitslosen waren 90/0 weniger als 20 Jahre

alt, 52% standen im Alter von 20-39 Jahren, 30% im Alter von 40-59 Jahren und 90/0 zählten 60 und mehr Jahre. Verglichen mit den Angaben der Volkszählung von 1920 ist sowohl bei den Männern als bei den Frauen die Arbeitslosigkeit in den höhern Altersklassen größer als in den jüngern Jahren. allen Altersklassen ist die Lage des Arbeitsmarktes für die Frauen bedeutend günstiger als für die Männer. Den verhältnismäßig größten Bestand an ältern Arbeitslosen haben die Textilkantone St. Gallen und Appenzell A.-Rh.; in letzterem Kanton stehen nicht weniger als 30% der Arbeitslosen im Alter von 60 und mehr Jahren. Während von 100 Arbeitslosen der ganzen Schweiz 39 im Alter von 40 und mehr Jahren standen, waren es in Appenzell A.-Rh. 74, in St. Gallen 59, in Genf 50, dagegen im Wallis bloß 10, in Schwyz 14, in der Waadt 20, in Freiburg und Tessin 23 usw. "Sozialstatistische Mitteilungen."

Altersasyle - Asiles de vieillards

Centenaire de l'Hospice des vieillards du Locle.

Dans les montagnes neuchâteloises, le pays est peu productif, et les villes ne subsistent que par l'industrie. Or les crises industrielles ont existé de tout temps, causant le chômage puis la misère. On ne s'étonnera pas si les populations ont été amenées de bonne heure à s'organiser pour faire face à l'infortune. L'Hospice des vieillards est né d'une de ces nécessités. Les pouvoirs publics avaient essayés de créer une maison de travail destinée à recevoir les vieillards, les enfants abandonnés et même les ouvriers sans travail. Ce projet fut abandonné. Mais au même moment l'initiative privée, secondée par la Chambre de Charité, ouvrait aux Envers, dans la maison dite des "Trois moineaux" un asile pour vieillards et enfants et hospitalisait dans deux chambres, 13 miséreux. Ce fut la naissance de l'Hospice des vieillards du Locle. En 1823 grâce à un bel élan de générosité publique, on posait les fondations du bâtiment actuel qu'on inaugura le 18 avril 1826 et qui dès lors a subsisté et n'a cessé d'abriter une soixantaine de pensionnaires. Comme il n'existait pas d'hôpital au Locle, l'Hospice recevait aussi des malades. des victimes d'accidents. Les jeunes garçons y furent assez nombreux et on créa à leur destination un Atelier d'horlogerie, dans lequel une douzaine d'entr'eux faisaient leur apprentissage